

## Préfecture de la Mayenne

Code postal	Commune de	Code INSEE
53000	LAVAL	53130

## **Fiche communale** d'information **risques** et **pollutions** aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité, potentiel radon et sols pollués

Annexe à l'arrêté préfectoral n° 2011075-0003	du 20   04   2011	mis à	jour le 05   11   2020
Situation de la commune au r	egard d'un ou plusieurs plans	de prévention des r	isques naturels (PPRN)
■ La commune est concernée par prescrit	le périmètre d'un PPR <b>N</b> anticipé	approuvé 🔽	1 oui 🗾 non 🔲 date 29   10   2003
<sup>1</sup> Si oui, les risques naturels pris	inondations 🔽	autres	
> Le règlement du PPRN comprend d	des prescriptions de travaux		oui non 🗸
La commune est concernée par prescrit	anticipé	approuvé 🔽	1 oui  non  adate 28   07   2003
<ul> <li>Si oui, les risques naturels pris</li> <li>Le règlement du PPRN comprend</li> </ul>	inondations	autres Mouve	ment de terrain
Situation de la commune du r	egard d'un plan de préventior	i des risques minier	
> La commune est concernée par prescrit	r le périmètre d'un PPR <b>M</b> <b>anticipé</b>	approuvé 🔲	<sup>2</sup> oui  non  ✓ date  I  I
<sup>2</sup> <b>Si oui</b> , les risques naturels pris en m	considération sont liés à : ouvement de terrain	autres	
> Le règlement du PPR <b>M</b> comprend	des prescriptions de travaux		oui non
Situation de la commune au rego	ard d'un plan de prévention des ris	sques technologiques	(PPR T)
	r un périmètre d'étude d'un PPR <b>T</b>		³ oui non 🗸
<sup>3</sup> <b>Si oui</b> , les risques technologiques effet toxique		prescription sont liés à t de surpression	: 
> La commune est concernée par	le périmètre d'exposition d'un PPR	T approuvé	oui non 🗸
> Le zonage comprend un ou plusieu	ırs secteurs d'expropriation ou de dél	aissement	oui non
> Le zonage comprend une ou plusie	eurs zones de prescription de travaux	pour les logements	<sup>4</sup> oui non
Si la transaction ne concerne pas u que leur gravité, probabilité et cinét	un logement, l'information sur le type ique, est jointe à l'acte de vente ou a	de risques auxquels l'ir u contrat de location.	nmeuble est exposé ainsi

## page **2**/2

	Situation de la commune au regard du zonage sismique règlementaire
>	La commune se situe en zone de sismicité classée  zone 1 zone 2 zone 3 zone 4 zone 5 très faible faible modérée moyenne forte
	Situation de la commune au regard du zonage règlementaire à potentiel radon
>	La commune est classée à potentiel radon de niveau 3 oui v non
	Information relative à la pollution de sols
>	La commune comprend un ou plusieurs secteurs d'information sur les sols (SIS) oui v non
	Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique
>	La commune est concernée depuis 1982 par un ou plusieurs arrêtés . de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle nombre 18 . de reconnaissance de l'état de catastrophe technologique nombre
	Pièces jointes *
	Documents de référence permettant la définition des travaux prescrits
	Extraits de documents ou de dossiers permettant la définition des travaux prescrits au regard des risques encourus en application du Code de l'environnement : articles R.125-23, 24, 26 et R.563-4
	Cartographies relatives au zonage règlementaire
	Extraits cartographiques permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus en application du Code de l'environnement : articles R.125-23, 24, 26 et R.563-4
	Retrouver la cartographie du zonage sismique: http://www.planseisme.fr/Zonage-sismique-de-la-France.html - Retrouver les secteurs d'information sur les sols :http://www.mayenne.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-eau-et-biodiversite/Secteurs-d-information-sur-les-sols - Retrouver le potentiel radon des communes : https://www.irsn.fr/FR/connaissances/Environnement/expertises-radioactivite-naturelle/radon/ - Retrouver ci-après les cartographies du PPRII et du PPRMT

\* Les pièces jointes sont consultables sur le site Internet de la préfecture de département www.mayenne.gouv.fr